Saint Philbert de BOUAINE

MAIRIE

A l'attention des professionnels prioritaires ***(professionnels de santé, agents de l'Etat en charge de la crise sanitaire…)*** **parents de jeunes enfants et adolescents (3-17 ans) résidant à Saint-Philbert-de-Bouaine**

Saint-Philbert-de-Bouaine, Le 07 avril 2020

Objet : Garde d'enfants des professionnels prioritaires durant les vacances de printemps
N/Réf : CD/FB

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que durant les prochaines vacances de printemps, **un service minimum** de garde d'enfants de 3 à 17 ans est mis en place sur la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine pour **les professionnels prioritaires.**

Ce service sera assuré par Familles Rurales à compter du mardi 14 jusqu'au vendredi 24 avril 2020 de 07 heures à 19 heures avec une restauration assurée au sein du Centre Culturel et de Loisirs. Il sera fait appel, pour cela, au service d'un traiteur.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'association Familles Rurales pour lui faire part de vos besoins.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations dévouées.

Pour la Commune	Pour Familles Rurales,	Pour l'Ecole Jacques Golly	Pour l'Ecole Saint-Jean-Baptiste
Le Maire,	La Présidente	Le Directeur	Le Directeur
Francis BRETON	Virginie BRIAND	Olivier MORICE	Damien CHARRIER

10, rue de la Mairie - 85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE
Tél. 02 51 41 91 17 - Fax 02 51 41 97 05
mairie@saintphilbertdebouaine.fr - www.saintphilbertdebouaine.fr